



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## APPEL À PROJET « ISLAM ET SOCIÉTÉ » AAP 2024

Comme chaque année depuis 2015, le bureau central des cultes (BCC) lance un appel à projet en islamologie et en sciences humaines et sociales sur l'islam en France et en Europe afin de contribuer au maintien du dynamisme de ce champ.

Ces crédits visent à soutenir des projets de recherche qui éclairent les dynamiques complexes que connaissent l'islam et ses différentes expressions dans le contexte contemporain, la diversité des courants, pratiques et discours, sa structuration et ses recompositions. L'approche interdisciplinaire est vivement encouragée (islamologie, anthropologie, sociologie, économie, histoire, archéologie, droit, sciences politiques, philosophie, linguistique, sciences de l'éducation), notamment pour les projets portés par une équipe de plusieurs chercheurs.

Trois types de projets peuvent être proposés pour l'obtention d'un financement :

• **Bourse de fin de thèse**  
d'une durée d'un an ;

• **Allocation postdoctorale**  
d'une durée d'un an, reconductible une fois sous conditions, de préférence intégrée à une équipe de recherche ;

• **Soutien à un projet de recherche d'excellence**  
pouvant notamment se traduire par la production d'un rapport, d'un article scientifique, l'organisation d'un colloque, d'un séminaire fermé, d'une journée d'étude, par un projet d'édition de sources ou encore par la création d'un site internet de référence.

### AXES DE RECHERCHE

Les projets doivent être portés par des candidats rattachés à des laboratoires de recherche situés en France. Ils s'inscriront dans l'un des deux axes détaillés ci-dessous qui couvrent l'**islamologie** et les études en **sciences humaines et sociales** sur l'islam en France et en Europe.

Pour chacun des grands axes de recherche, des exemples de thématiques, pas, peu ou anciennement étudiées, qui n'épuisent pas le champ des études susceptibles d'être soutenues par le ministère, sont déclinés à **titre indicatif**. D'autres sujets peuvent être proposés dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'un des deux axes de recherche.

Dans le cadre de l'examen des dossiers qui seront présentés, une attention particulière sera portée aux sources mobilisées pour conduire le projet (sources écrites, enquête de terrain, etc.).

### AXE 1 - L'ISLAM EN FRANCE ET EN EUROPE

Sont présentés ici quatre thèmes qui structurent cet axe et plusieurs exemples de sujets

#### A. L'ORGANISATION DU CULTE MUSULMAN

- L'organisation de l'islam au niveau local (relations avec les pouvoirs locaux, collectifs de représentation locale du culte musulman)
- Le culte musulman face à la réforme du droit des cultes
- Les formats de dialogue entre Etat et acteurs du culte musulman en Europe
- Droit du travail et protection sociale des cadres religieux musulmans en France
- Gestion des lieux de culte : acteurs et enjeux (construction de lieux de culte)
- L'islam dit « consulaire »
- Le financement de l'islam en France

#### B. LES FIDÈLES MUSULMANS ET LEURS PRATIQUES

- Les pratiques rituelles musulmanes (aïd, prières, pèlerinages, sermons, mariages, zakât, enjeux funéraires ...)
- La sécurité des fidèles et des lieux de culte
- Les conversions à l'islam en France : processus, durée et réversibilité
- La hijra : dynamiques du phénomène
- Usages, apprentissage et transmission du Coran au quotidien
- Les écoles de droit islamique dans la pratique quotidienne des musulmans

### C. L'ISLAM SUR INTERNET EN FRANCE

- Les imams et prédicateurs « 2.0 » / « youtubeurs » (rôle et stratégies d'influence sur les réseaux sociaux)
- Les formations en théologie islamique sur internet
- Les médias communautaires en ligne
- Socialisation musulmane sur internet

### D. L'ISLAM DANS LES SOCIÉTÉS

- Courants de l'islam en France
- Les « figures » de l'islam de France : parcours et engagement
- Les établissements d'enseignement confessionnel (établissements scolaires privés confessionnels d'enseignement général et écoles coraniques)
- Le marché des produits islamiques en France
- Pratiques de l'islam dans le champ du sport (expression dans le milieu associatif sportif, ses figures etc.)

## AXE 2 - ISLAMOLOGIE

Cet axe propose des exemples de sujets en islamologie, répartis selon la période historique

### A. ISLAMOLOGIE CLASSIQUE

- Le corps et la pudeur
- La langue arabe : processus de sacralisation et relations avec les « sciences religieuses »
- La pluralité des langues : pluralités des théories et pratiques islamiques
- Modèles de combattants et de martyrs
- Anthropologie et histoire de la période des débuts de l'islam

### B. ISLAMOLOGIE CONTEMPORAINE

- Héritage et succession : théories juridiques et pratiques
- Le rapport à la nature en islam
- Acteurs, instances et pratiques de l'écologie dans l'islam d'aujourd'hui
- Théologie de l'altérité chez les penseurs contemporains de l'islam
- Reformulation et renouvellement des « sciences religieuses » islamiques
- L'islam subsaharien (étude des textes, courants, reformulation locale des doctrines islamiques et figures)
- Les nouveaux discours théologiques de l'islam contemporain
- Production, usages et appropriations de la fatwa aujourd'hui

## PROCÉDURE DE SÉLECTION DES DOSSIERS

Le programme de crédits de recherche « Islam et société » est piloté par un conseil scientifique et un conseil d'administration.

Le conseil scientifique, composé d'enseignants-chercheurs (voir annexes) reconnus et inscrits dans des champs disciplinaires divers (islamologie, histoire, anthropologie, sociologie, science politique, philosophie), est garant de la qualité et de la pertinence des projets. À partir de cette année, les candidats présélectionnés par le conseil scientifique seront auditionnés. Puis, le conseil scientifique rendra des avis détaillés, exposés et discutés en séance plénière.

Le conseil d'administration, composé du ministère de l'intérieur, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Agence nationale de la recherche, a pour mission de valider les projets proposés par le conseil scientifique et de ventiler l'enveloppe budgétaire.

Les résultats seront communiqués aux candidats au mois de **mai 2024**.

## PRODUCTION ET LIVRAISON DU RENDU FINAL

Excepté pour les bourses de fin de thèse, après la signature de la convention, une réunion de cadrage de la recherche est organisée avec l'ensemble des participants au projet. Elle inclut des membres du conseil scientifique. Au cours de l'année de recherche, les porteurs de projet sont conviés à une réunion de mi-parcours et à une restitution finale en présence de membres du conseil scientifique.

La production exigée de la part du bureau central des cultes dépend de la forme du soutien apporté.

### AU TERME DE L'ANNÉE

Les post-doctorants devront produire au choix et après validation lors de la réunion de cadrage : un rapport, une ou plusieurs notes, ou encore un article scientifique d'une trentaine de pages. Une note d'étape intermédiaire est attendue et doit être adressée par les porteurs de projet en amont de la réunion de mi-parcours pour faire un point et procéder à d'éventuels ajustements.

Le rendu final sera remis au Bureau central des cultes pour évaluation par le conseil scientifique et discussion lors de la restitution finale.

Pour un soutien à un projet de recherche, le format du livrable (article, ouvrage, rapport, site internet) devra faire l'objet d'une proposition émise dans le dossier de candidature.

En cas d'organisation de colloques ou séminaires, les porteurs de projet fourniront le programme de l'événement en amont, inviteront le BCC et délivreront un compte rendu des échanges ayant eu lieu lors de la rencontre ou remettront les actes du colloque.

Les doctorants bénéficiant d'une bourse de fin de thèse rendront une synthèse de leurs travaux. Ils pourront présenter les produits de leur recherche au cours d'un atelier fermé qui aura lieu au bureau central des cultes. Ils veilleront à donner accès à leur thèse au BCC.



La propriété intellectuelle de la recherche ainsi produite appartient à ses seuls auteurs. Le ministère dispose seulement d'un droit d'usage et de diffusion interne à l'administration. Les auteurs sont libres d'en faire la publication. Le coût d'une éventuelle publication doit être prévu dans le budget prévisionnel.

## DÉPÔT DES DOSSIERS

Les conditions et modalités concrètes de dépôt des projets sont précisées dans les formulaires de candidature disponibles en ligne, sur le site du ministère de l'intérieur à la page de l'appel à projet « **Islam et société** ». Les dossiers, rédigés en français et incluant un calendrier et un budget prévisionnel le cas échéant, sont à adresser avant le mardi 5 mars 2024 au bureau central des cultes.



Le dépôt doit se faire au format électronique (poids du courriel de 4 Mo maximum) :

**bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr**

En cas de dossier plus lourd, utiliser le site France Transfert :  
<https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload/>



Date limite d'envoi des dossiers :  
**au plus tard le mardi 5 mars 2024 à 08h00.**